

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**QUESTION RELATIVE À L'AUGMENTATION
DES FAILLITES FRAUDULEUSES**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Henri Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre concerné, je vais poser ma question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire à la Chambre où en sont rendues les négociations avec les provinces, au sujet des faillites frauduleuses au Canada, étant donné qu'il y a eu 47 p. 100 plus de faillites frauduleuses en octobre que le mois précédent?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations n'est pas à la Chambre actuellement parce qu'il vaque à ses affaires, mais je vais tenter d'obtenir une réponse pour le député le plus tôt possible.

[Traduction]

L'IMMIGRATION**TORONTO—L'EXPULSION D'UN MARIN
POLONAIS**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, j'ai une question importante à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ou à son secrétaire parlementaire. Qu'a fait le ministre au sujet du télégramme urgent d'un avocat de Toronto, qui protestait contre la décision des autorités de l'immigration d'exécuter un ordre d'expulsion contre un marin polonais, avant que son avocat ait reçu l'ordre écrit de la Commission d'appel de l'immigration, ce qui le privait de la possibilité d'en appeler de la décision de la Commission auprès de la Cour suprême du Canada?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à onze heures ce matin, le bureau du ministre n'avait pas reçu un télégramme au sujet de cette affaire. Comme le député le sait, le ministre de l'Immigration n'a aucun pouvoir ou autorité sur les décisions de la Commission d'appel. Par conséquent, le député pourrait conseiller de porter la cause devant la Cour suprême du Canada.

M. Haidasz: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Peut-il assurer la Chambre que le cabinet songera le plus tôt possible à approuver la Convention internationale concernant les réfugiés et les marins?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je prendrai la chose en considération.

LES TRANSPORTS**LE CANAL WELLAND—LES PROJETS
D'EXPANSION**

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Est-ce vrai que les projets d'expansion de 1 milliard de dollars de la section Welland de la voie maritime du Saint-Laurent ont été mis au rancart indéfiniment?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas vrai. Un comité interministériel étudie actuellement la question. Je ne peux pas dire quand il terminera son étude. Toutefois, je pourrais dire à mon honorable ami que les prévisions de trafic ont changé depuis que le rapport sur la voie maritime a été envoyé au gouvernement. Il y a eu aussi des changements en ce qui concerne les dispositifs technologiques permettant d'accroître la capacité du canal actuel qui pourraient entrer en ligne de compte au moment où il sera nécessaire d'agrandir les installations existantes.

Il n'est pas, je crois, nécessaire d'entreprendre immédiatement les travaux, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas le faire lorsque les prévisions de trafic justifieront l'agrandissement des installations actuelles. Nous ne pourrions répondre à cette question qu'après avoir étudié tous les documents pertinents en plus grand détail.

L'hon. M. Monteith: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? N'est-il pas vrai que ces projets doivent être mis au rancart?

L'hon. M. Hellyer: Non, monsieur l'Orateur, cela n'est certainement pas vrai.

LA CONSTRUCTION MARITIME**ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE DU
GOUVERNEMENT**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): J'ai une question à poser au ministre de la Production de défense, monsieur l'Orateur. En raison du grave chômage qui persiste dans les chantiers maritimes du Canada, le ministre est-il maintenant en mesure de dire à la Chambre quand il pourra faire une déclaration à l'appel des motions sur la politique du gouvernement à ce sujet? Si je le lui